



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACCORD-CADRE DE BLANCHISSAGE
ET NETTOYAGE D'ARTICLES TEXTILES ET DE
VOILAGES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX -
LOT 3 BLANCHISSERIE DES VETEMENTS DE
TRAVAIL PASSE AVEC L'ESAT MARSOULAN**

**DÉCISION N° DM-20-239
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP et au Profil Acheteur de la Ville le 29 avril 2020 relatif au marché de blanchissage et de nettoyage d'articles textiles ;

CONSIDÉRANT l'offre de l'ESAT MARSOULAN, jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'ESAT MARSOULAN, sis 64-68 rue Robespierre – 93105 MONTREUIL CEDEX représenté par Monsieur Michel EYROLLE, Directeur, l'accord-cadre de blanchissage et de nettoyage d'articles textiles – lot 3 blanchisserie des vêtements de travail.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande, susceptibles de varier dans la limite d'un montant annuel maximum de 15 000 € HT.

Les prix de l'accord-cadre sont ceux figurant au bordereau des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées.

La durée de validité de l'accord-cadre elle est fixée à 1 an reconductible tacitement 2 fois, pour une durée maximale de 3 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201013-lmc1H7769H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/10/2020 Date de Publication : 13/10/2020
